



Seine Maritime

Madame la Présidente,

L'intersyndicale de Seine Maritime ne peut commencer ce CTL sans revenir sur le contexte social explosif de la DGFIP.

La question n'est pas de savoir si l'explosion sociale aura lieu, mais quand ? et sous quelle forme ?

Malgré l'accroissement des inégalités, tant économiques que sociales, et les tensions exacerbées qui en résultent, nos gouvernants persistent avec cette politique d'austérité et de réduction dogmatique de la dépense publique qui malmène les droits de tous les citoyens.

Dans le même temps, la situation pré-électorale amène les candidats de tous les partis politiques aux pires surenchères en terme de propositions concernant le devenir de la Fonction Publique.

Tout y passe : abandon des missions régaliennes , réforme du statut général, suppression des statuts particuliers, surenchère sur les suppressions d'emplois.

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu en est l'exemple type !

En annonçant la suppression de 1630 emplois, le Directeur Général joue les illusionnistes car il intègre les embauches d'apprentis et 12 transferts d'emplois (mais aussi les charges correspondantes !)

Or, lors du Comité Technique Ministériel du 4 octobre, l'évolution des ETPT a été clairement affichée par le Ministre : **MOINS 1815 EMPLOIS.**

Pour **les représentants au CTL**, ce sont encore 1815 emplois perdus pour la DGFIP.

Pour la Seine-Maritime : 31 nouvelles suppressions d'emplois !!!

Ajoutées aux 446 suppressions des 10 dernières années, notre DRFIP a donc perdu 23 % de ses emplois.

L' Intersyndicale constate chaque jour d'avantage le mal-être, le stress, voire la colère des agents face :

- aux suppressions d'emplois,
- aux restrictions budgétaires,
- aux restructurations et réorganisations de services incessantes,
- aux dégradations des conditions de travail,
- à l'affaiblissement des missions de service public,
- à l'explosion de la charge de travail.

Sur tous ces sujets, l'attitude du Directeur Général se traduit par un réel mépris à l'encontre des Organisations Syndicales nationales et par extension à l'ensemble des agents de la DGFIP.

De tout le réseau, remontent lassitude, démotivation et ras-le-bol des collègues. Leur haute conscience professionnelle prend sérieusement « du plomb dans l'aile ». Vous le constaterez avec les résultats du prochain baromètre social lancé tout récemment.

Le résultat de cette politique sera destructrice : un service public déshumanisé, inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité. Il en résultera, quand ce n'est pas déjà le cas, une inégalité d'accès aux services entre les usagers qui ont les moyens et les autres, particulièrement en terme de traitement rapide des dossiers complexes.

Les agents des Finances Publiques conçoivent autrement le service public. Ils considèrent que le lien social passe par un contact de proximité. La réorganisation du maillage territorial en cours, tant au niveau étatique, qu'au niveau des collectivités territoriales est un prétexte pour y mettre fin.

Les agents sont aujourd'hui en lutte, avec les organisations syndicales, pour obtenir les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et répondre ainsi aux légitimes attentes des usagers.

Alors que nos ministres successifs ont placé les agents « au cœur de la République », les personnels de la DGFIP en ont « marre d'être exemplaires » et de ne rien recevoir en retour.

En conséquence, Madame la Présidente, compte tenu du contexte, nous ne souhaitons pas aborder le seul point de l'ordre du jour, à savoir « la situation des implantations d'emplois à la DRFIP au 1/1/2017 ».

Avant de quitter la séance, nous vous demandons d'enregistrer **notre vote unanime « contre »** et d'annexer la présente déclaration liminaire au procès verbal du CTL.

Rouen, le 15 décembre 2016